



Mixité : à la conquête de l'espace

Au sein de l'association *Genre et Ville**, Edith Maruejols, géographe du genre, a mis en évidence l'occupation inégalitaire des espaces publics, se transformant très souvent en espaces masculins. La cour d'école en fournit un exemple en laissant une place écrasante à des jeux pratiqués presque exclusivement par des garçons, avec une place prépondérante du football. La chercheuse propose de réfléchir autour d'une réappropriation des espaces plus égalitaire.

À l'école de Villiers-le-Bel, côté cour, c'est aussi côté jardin

« La cour d'école c'est un condensé de l'espace public ». Pour Chris Blache, co-fondatrice de l'association *Genre et Ville*, il est donc tout naturel d'intégrer une réflexion sur la cour de récré au sein du travail qu'elle coordonne autour de l'égalité dans les espaces avec les élus et les professionnels de la municipalité de Villiers-le-Bel. « On observe dans la plupart des cours d'école une occupation centrale par les jeux de ballon au sein d'un espace monopolisé par les garçons avec même un débordement sur la périphérie. Quiconque ne joue pas, la majorité des filles et les garçons qui ne rentrent pas dans ce code normatif, est rejeté à la périphérie », précise Chris qui a mené tout au long de l'année scolaire un travail participatif avec les enfants de l'école de Villiers-le-Bel dans le but de réaménager leur

cour. « Quand on les a interrogés sur leurs besoins, c'est le foot qui a émergé majoritairement tant la pression du groupe de garçons était forte, mais on est vite arrivés à d'autres suggestions en faisant écrire ou dessiner les enfants ». Ces propositions ont servi de base à un projet d'aménagement qui s'est concrétisé à la rentrée. Pour Chris, « il s'agit d'une désinstallation sur le plan symbolique qui va permettre de réinstaller d'autres formes d'occupation ». La démarche est complétée par la mise à disposition des enfants de boîtes à jouer leur offrant du matériel de récupération comme support à leurs jeux. « Il est encore trop tôt pour évaluer les effets de la transformation, ajoute Chris, mais nous allons poursuivre le travail en réfléchissant avec les enseignants sur les différentes actions à mener pour accompagner le projet. »

*www.genre-et-ville.org



© MIRA / AMAK

« En matière de loisirs, la norme est la non-mixité »

ÉDITH MARUEJOULS

Après 14 ans comme experte sur les questions d'égalité dans l'espace urbain, notamment sur les politiques jeunesse en lien avec celles de la politique de la ville, Edith Maruéjols, géographe, a créé un bureau d'études l'ARObE (Atelier Recherche Observatoire Egalité) qui accompagne la mise en œuvre des politiques publiques d'égalité intégrée. Elle est membre active de l'association Genre et Ville. Edith Maruéjols propose d'analyser les phénomènes sociaux sous l'angle du genre et s'est notamment intéressée aux cours de récréation.

Pourquoi s'intéresser à la répartition filles/garçons dans les espaces publics ?

EM. On sait que l'adolescence est une période où la mixité est une question centrale. Les jeunes sont en période de construction et de recherche et ont besoin de confrontations et d'échanges avec l'autre sexe. Les espaces de loisirs sont un espace naturel d'interrelations en dehors du collège et leur occupation renvoie à un certain nombre de questionnements intéressants pour les décideurs publics et les acteurs éducatifs. Ces lieux sont-ils l'objet d'un partage équitable entre filles et garçons ? Le principe d'égalité est-il respecté ? Chacun peut-il y accéder selon ses désirs ? Les filles notamment, ont-elles le choix de leurs pratiques sportives et de loisirs ? Il s'agit de surcroît de vérifier si chaque citoyen dispose de son libre droit à fréquenter des lieux publics financés par l'impôt.

Quels sont les principaux constats de vos recherches ?

EM. Le principal constat, bâti à partir de l'étude de monographies des activités financées par la puissance publique, c'est qu'en matière de loisirs filles/garçons, la norme est la non mixité. Et ceci quel que soit le domaine : le sport, la musique, la danse, la fréquentation des maisons des jeunes... Si on prend l'exemple du sport, on compte 70% de licenciés chez les garçons contre 30% parmi les filles. Cette inégalité est renforcée par le fait que la plupart des sports sont non

mixtes ; des sports comme le foot et le rugby comptent plus de 90% de garçons alors qu'il y a 90% de filles en gymnastique rythmique et sportive ou en twirling bâton. Le constat est à peu près identique chez les adultes mais on peut objecter qu'il relève du libre choix des individus. Lorsqu'il s'agit de mineurs pour lesquels la mixité est en enjeu éducatif essentiel à l'adolescence, c'est plus problématique.

Assiste-t-on au même phénomène dans les autres activités de loisir ?

EM. Oui, c'est comparable, même si les effectifs concernés sont moins importants. Les écoles de musique sont fréquentées autant par les filles que par les garçons mais on va retrouver les garçons presque systématiquement en guitare et batterie, alors que les filles vont jouer du violon et de la flûte.

« La cour de récré, un endroit pour faire l'apprentissage de l'organisation et de la négociation dans les espaces publics »

Le problème est encore plus préjudiciable à mon sens dans les maisons des jeunes. Celles-ci fonctionnent le plus souvent dans des quartiers populaires avec la vocation de travailler autour des

valeurs de citoyenneté et du vivre-ensemble, de prévenir la violence. Comme elles sont fréquentées majoritairement par des garçons, on passe à côté de l'accompagnement des jeunes dans la découverte de l'autre sexe et des relations amoureuses qui sont pourtant primordiales à cet âge. Et on néglige la problématique de la souffrance des filles à l'adolescence. Âge pour lequel les filles sont deux fois plus nombreuses à être victimes de violences (agressions sexuelles, violences conjugales et intra familiale etc.) au regard des violences subies pour l'ensemble des femmes.

Comment en êtes-vous arrivée à travailler sur la cour de récréation ?

EM. Toutes les questions que je viens d'évoquer à propos des jeunes se retrouvent à l'âge adulte. Les femmes, à la différence des hommes, ne sont pas légitimes à occuper l'espace public avec insouciance. Elles sont dehors parce qu'elles ont quelque chose à y faire : pousser une poussette, faire les courses, aller au travail... C'est une question sociale mais c'est aussi la capacité que nous avons chacune et chacun d'entre nous à négocier ou à imposer notre place dans cet espace. Et c'est là que la cour de récréation est un espace intéressant. C'est un micro-espace de loisir qui doit rester pour les enfants un espace de liberté et d'autogestion. C'est donc

un endroit où ils vont pouvoir faire l'apprentissage de l'organisation et de la négociation dans les espaces publics.

Quelle aide apportez-vous aux enseignants quand vous intervenez dans les écoles ?

EM. En premier lieu, je leur permets de faire le constat d'un inégal partage de la cour de récréation comparable à ce qui se passe dans l'espace public avec autour de 70% d'occupation masculine. Une inégalité renforcée par le traçage d'un terrain de foot par exemple qui induit un jeu non mixte masculin. Les limites du terrain légitiment un jeu de « garçons » et, loin de constituer une règle du jeu, les lignes empêchent surtout les enfants « qui ne jouent pas au foot » d'entrer sur le terrain. Ce genre d'observation, tout à fait réalisable par les enfants, est la première étape d'une démarche qu'on peut mener dans toutes les écoles mais qui doit forcément pour être efficace prendre une dimension collective. Une fois le constat effectué et partagé par tous, enfants et adultes, on peut réfléchir ensemble pour trouver des solutions efficaces et adaptées au fonctionnement de l'école : édicton de règles de vie avec des garants, affectation des espaces selon les moments, les âges, les jeux pratiqués. Il s'agit d'ouvrir les yeux ensemble sur les mécanismes à l'œuvre dans l'inégalité valeur entre les filles et les garçons afin d'asseoir un système d'égalité réelle, plus juste.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

